

Solidarités Nouvelles pour le Logement Hauts-de-Seine

Rapport moral et d'activité 2015



Le Mot du Président

2015 restera l'année de la grande fête SNL « 1 000 logements – 10 000 solidarités » qui a réunie 900 personnes, locataires, bénévoles, salariés d'hier et d'aujourd'hui.

2015 a été une année dynamique :

- l'association SNL 92 a logé au total 182 personnes (76 adultes et 106 enfants),
- 14 familles ont été relogées dans un logement durable,
- 3 logements à Issy-les-Moulineaux ont été achevés et inaugurés fin janvier 2016, le GLS de Meudon a bénéficié de la donation d'un logement par l'association Ananie & Saphire,
- le nombre de donateurs et le montant des dons ont nettement progressé,
- notre situation financière a été confortée par la concrétisation de la vente de l'appartement de Clichy pour lequel les subventions n'avaient pas été obtenues.

Toutefois, si d'importants travaux de réhabilitation ainsi que de nouveaux projets de création de logements sont prévus pour 2016, le prix élevé du foncier ainsi que la réduction des financements publics nous imposent d'apporter une part de fonds propres plus importante.

Par ailleurs, nous avons exprimé notre inquiétude auprès du Conseil Départemental à la suite de l'évolution du Programme d'action sociale liée au logement qui remet en cause la globalité de notre accompagnement.

On ne peut pas oublier que la forte aggravation de la pauvreté au cours de la période récente, s'est accompagnée d'une hausse sans précédent des inégalités. Or le logement ne se contente pas de refléter les inégalités, il les amplifie. « *Quand on n'a pas de chez soi, on est dépossédé de soi et quand on n'a pas de lieu, on est dépossédé de liens sociaux.* » nous rappelle le sociologue Michel Bonetti.

L'efficacité de l'action de SNL a été confirmée par la 2^{ème} analyse d'impact social publiée en janvier 2016 et rend le développement de notre association plus que jamais prioritaire.

Nous poursuivons par ailleurs notre action d'interpellation au sein notamment du Comité de Veille DALO, du collectif inter associatif « Citoyens Fraternels » pour interpeller la préfecture et le Conseil départemental sur la mise en œuvre du plan contre la pauvreté, et de SNL Union pour expliquer notre implication dans l'accueil des réfugiés.

Chers donateurs, bénévoles et salariés, je vous remercie pour tout le travail accompli et ne peut que nous encourager à persévérer à créer des logements, à accompagner les personnes et à interpeller.

François Baufine-Ducrocq







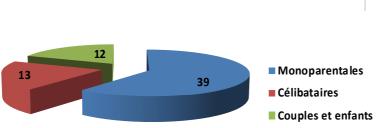
L'accueil et l'accompagnement



L'accueil des familles

En 2015, 64 familles ont été accueillies dans les logements de l'association, soit au total 182 personnes dont 76 adultes et 106 enfants.

Composition des familles en 2015



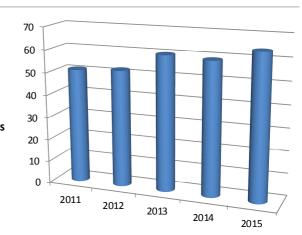
19 entrées ont été réalisées cette année. Ce chiffre important s'explique par le nombre de logements vacants fin 2014 mais surtout par le bon taux de relogements enregistré en 2015. Le parcours des familles qui sont orientées vers notre structure est varié.

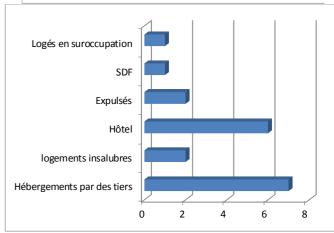
Les attributions ont été réalisées majoritairement en favorisant la collaboration des services de la Ville et ceux du Conseil Départemental (EDAS, CAF...). SNL 92 déploie de nombreux efforts pour associer ses différents partenaires aux attributions. Afin d'écourter le temps de vacance qui avait tendance à s'allonger, la procédure d'attribution a été revue en collaboration avec les animateurs des groupes locaux de solidarités. Plusieurs modifications ont été apportées, notamment les travailleurs sociaux sont désormais largement partie prenante à cette procédure.

Comme toujours, quatre critères essentiels d'accueil à SNL ont motivé nos décisions d'attribution de logements : le

besoin et l'envie d'un accompagnement de proximité, des revenus inférieurs aux plafonds PLAI, une implantation dans le département (demandeur de logement dans la ville désignée) et l'adaptation de la composition familiale au logement proposé.

Evolution du nombre de familles





Assurer un accompagnement indivduel

Chaque famille accueillie a bénéficié d'un large encadrement avec plusieurs interlocuteurs salariés et bénévoles de l'association. Chacun a son rythme et ses difficultés liées à son histoire personnelle qui peuvent ressurgir tout au long de l'accompagnement et se manifester par des moments de découragement et de doutes. L'accompagnement s'adapte constamment, toujours en concertation, pour apporter conseils, soutien, appui, ou mise au point le cas échéant.

L'accompagnement social réalisé par les travailleurs sociaux porte sur de nombreux aspects : évaluation des situations, ouverture de droits (FSL, APL, demande AAH...), occupation du logement, intégration dans le quartier, gestion du budget, santé, emploi, alphabétisation, parentalité, orientation juridique, dossiers DALO, demande de logement, gestion des dettes et constitution de dossiers de surendettement. L'arrivée d'un nouveau travailleur social à temps partiel en novembre 2015 a permis de réduire sensiblement le nombre de familles suivies par chaque travailleur social favorisant ainsi la qualité de l'accompagnement. Les travailleurs sociaux travaillent en relation avec de multiples partenaires (EDAS, CCAS, CAF, Pôle Emploi, FSL...). En 2015, un partenariat avec EDF a ainsi été noué qui permettra la signature d'une convention en 2016.

Au cours de l'année 2015, SNL 92 a rencontré à plusieurs reprises le Conseil Départemental dans le cadre de l'évolution du programme PASL (Programme d'action sociale liée au logement) vers un dispositif d'ASL géré par le FSL. SNL 92 a exprimé sa crainte de cette évolution qui remet en cause la globalité de son accompagnement et risque de ne plus permettre la prise en charge des personnes les plus démunies. SNL 92 a par ailleurs été auditée

par le Conseil Départemental dans le cadre de l'évaluation des subventions versées par ce dernifinancement de l'accompagnement social. Nous sommes dans l'attente de conclusions de ce travail.



L'accompagnement bénévole, complémentaire de celui des professionnels, est une richesse du projet SNL. Grâce à la mobilisation des bénévoles des Hauts de Seine, 55 ménages accueillis par l'association ont été accompagnés cette année. 95 accompagnements ont ainsi été réalisés par 61 personnes bénévoles. Seules les familles résidant à Asnières, la Garenne Colombes, Levallois Perret et Clichy-la-Garenne, villes où il n'y a pas de GLS, sont accompagnées uniquement par les travailleurs sociaux.

Le relogement

Dans le contexte tendu du logement social en Ile-de-France, chaque relogement est un défi. Pour autant, 2015 a permis l'accroissement du nombre de relogements puisque 14 familles accueillies par SNL ont été relogées dans des logements durables via les Mairies, la procédure DALO (Droit au Logement Durable), le PDALPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées) ou grâce à des propositions des bailleurs. Des solutions ont notamment pu être trouvées pour des familles qui étaient présentes depuis longtemps et pour lesquelles la situation était bloquée, ce qui explique l'allongement de la durée moyenne d'accueil cette année. La durée d'accueil des personnes présentes au 31/12 était corrélativement peu élevée (inférieure à 2 ans).

| Année | Nombre de relogements | Durée moyenne du séjour |
|-------|-----------------------|-------------------------------|
| 2015 | 14 | 42 mois |
| 2014 | 12 | 31 mois |
| 2013 | 10 | 31 mois |

Durant le temps passé à SNL, la grande majorité des ménages accueillis a repris confiance et a profité pleinement de cette étape pour surmonter un certain nombre de difficultés, s'atteler à de nouveaux projets et acquérir une plus grande autonomie. Le relogement peut toutefois susciter angoisses et interrogations pour les familles, c'est pourquoi les équipes salariés et bénévoles sont très présentes à ce moment clé et durant les mois qui suivent.

Malgré ce bilan positif, il convient de souligner les 18 ménages prêts au relogement et pour lesquels aucune proposition n'a pu être formulée ou qui ont été refusés par les bailleurs lors de la commission d'attribution. Dans ce contexte, l'accompagnement doit prendre en compte les temps d'attente subis par les locataires, pour qu'ils puissent être vécus comme un temps utile et ne mènent pas au découragement. Là encore, SNL 92 développe de nombreux partenariats avec les pouvoirs publics et les bailleurs pour trouver des solutions adaptées à chacun.

La création de liens de proximité dans les groupes locaux

Au sein des groupes locaux de nombreux événements sont organisés pour permettre la rencontre, la convivialité, le faire ensemble, qui sont les bases du projet SNL. Ces moments sont autant d'occasions d'échanges entre bénévoles, locataires, salariés, parfois avec les voisins ou des élus de la Ville, des représentants associatifs...





Ainsi, en 2015 ont été organisés les traditionnelles galettes des rois dans de nombreuses communes mais aussi pique-niques, goûters de Noël, sans oublier les déménagements et les emménagements qui sont bien souvent l'occasion de solidarités et de rencontres. Les locataires qui le souhaitaient ont pu participer aux actions organisées par les groupes : quizz à Chaville, préparation et animation du buffet lors de la soirée théâtre à Boulogne-Billancourt ...

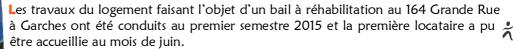
2 La création et la gestion de logements

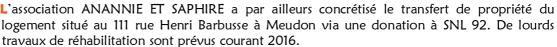
Les nouveaux logements

A fin 2015, SNL 92 dispose de 56 logements dont 52 mis en service.





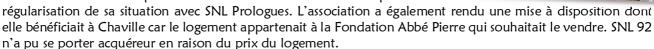




La construction des 3 logements rue Madame à Issy-les-Moulineaux s'est étirée sur toute l'année 2015. L'inauguration et

la mise en service ont donc été reportées à début 2016. De nouvelles subventions de mécènes ont permis de boucler le budget sans avoir recours à l'emprunt.

5NL 92 a vendu en 2015 le logement situé à Clichy-la-Garenne pour lequel les subventions n'avaient pu être obtenues. SNL 92 a ainsi pu clôturer la



Plusieurs GLS ont activement prospecté afin d'acquérir de nouveaux logements. Malheureusement il demeure difficile de produire des logements en raison du prix du foncier et de la réduction des financements publics avec notamment le refus du Conseil Départemental de soutenir nos projets actuels d'investissement. SNL 92 réfléchit à la possibilité d'augmenter la part de fonds propres dans le financement des projets.

La réhabilitation et l'entretien du parc existant

SNL 92 s'attache à rénover et entretenir son parc de manière à pouvoir accueillir les locataires dans des logements de qualité, le moins énergivores possibles. Suite au nombre important de relogements, des travaux importants ont été conduits dans plusieurs communes. Toutefois, à plusieurs reprises, la mobilisation combinée des bénévoles et de l'équipe entretien de SNL 92 a permis de remettre en état des logements usagés ou sales lors de la vacance entre deux locataires.

Par ailleurs, SNL 92 est souvent sollicitée au-delà de ce qui incombe classiquement aux bailleurs par les locataires dans le cadre de l'entretien de leur logement ou de la survenance de sinistres.

Une gestion locative de proximité

La gestion locative mise en place par SNL 92 est avant tout une gestion de proximité.

Le montant moyen du loyer pratiqué est 7 euros/ m2. Afin de prendre en compte les difficultés rencontrées par les uns et les autres dans la lecture de la quittance, 2 réunions d'information ont été mises en place par notre chargée de gestion locative Françoise Queruel.

5NL 92 s'est attachée cette année encore à la mise en œuvre d'une procédure stricte en cas d'impayés car il est essentiel que les locataires analysent ce paiement comme une obligation. 4 ménages avaient des impayés de plus de 3 mois et 5 ménages de plus de 1 mois au 31/12/2015. Fin 2015, 3 situations étaient vraiment problématiques.

Dans les collectifs à Nanterre et Colombes, des réunions avec les locataires ont été organisées pour évoquer la vie des résidences et les difficultés rencontrées : sorties des poubelles, nettoyage du jardin, stockage dans les parties communes... Des opérations de nettoyage des parties communes ont été conduites.

Le témoignage et l'interpellation

De nombreuses actions sont menées au niveau de la commune pour interpeller localement sur la situation du mal logement. Ainsi, les membres des GLS et la directrice de l'association rencontrent régulièrement les élus locaux ou participent, cà des conférences communales ou des groupes de travail thématiques.

5NL 92 est un membre actif du Comité de veille Dalo 92. Dans ce cadre, plusieurs actions ont été menées conjointement avec les autres associations membres pour contribuer à l'avancée du droit au logement et en dénoncer les difficultés de mise en œuvre. En 2015, SNL 92 a notamment participé à la mobilisation des personnes reconnues urgentes et prioritaires pour faire entendre leurs voix : une manifestation a été organisée le 5 mars

devant la Préfecture. Une quarantaine de personnes étaient présentes ainsi qu'une dizaine de bénévoles des associations partenaires (Essor 92, Logement pour tous, Nouvelles voies 92, Secours Catholique, SFM, SNL 92).





Une délégation a été reçue et le courrier préparé par les participants a été remis. Afin de prolonger ce une pétition a également été rédigée et soumise à la signature des personnes reconnues prioritaire et d'un logement.

fficiellement créé le

5NL 92 a accepté d'être parmi les membres fondateurs de l'Observatoire du mal-logement officiellement créé le 18 juin 2015. Cet observatoire lancé en 2013 dans le cadre de la Campagne Logement a pour objectif de rassembler et rendre disponible les chiffres clés du mal-logement dans les 36 communes du département.

5NL 92 a également soutenu en 2015 le lancement de la Campagne Citoyens fraternels 92 lancée par le Secours Catholique. L'objectif de cette action est de promouvoir le vivre ensemble. Cette campagne vise à promouvoir le plan de lutte contre la pauvreté.

SNL 92 a participé comme chaque année à la commission Parole et Positionnement Public de SNL Union qui initie réflexions et interpellations à l'échelle régionale. SNL Union a notamment en 2015 réagi à la situation des réfugiés en diffusant un communiqué de presse expliquant son implication dans l'accueil de ces personnes. Enfin SNL 92 soutient les actions conduites par la FAPIL, laquelle s'associe régulièrement à d'autres entités telles la FAP, la FNARS pour des positionnements publics.



4 La vie associative

Des bénévoles et des salariés au service de l'association

SNL Hauts de Seine compte 130 bénévoles répartis dans 12 communes (10 groupes locaux de solidarité, l'un des GLS s'étendant sur 3 communes : Garches, Saint Cloud, Vaucresson). Leur investissement au niveau local est varié : accompagnement des familles, création et entretien des logements, interpellation, collecte de fonds... Certains bénévoles ont également contribué à des tâches collectives au niveau du siège telle la mise sous plis ou la permanence de stands lors de salons.



SNL 92 a organisé son séminaire de rentrée en octobre sur le thème du recrutement, de la formation et du sentiment d'appartenance des bénévoles à l'association. Il a été convenu de continuer à traiter ces questions en lien avec SNL Union afin de renforcer la dynamique des GLS existants et d'en créer de nouveaux. Pour rappel, dans quatre communes, il y a des logements mais pas de GLS: Asnières, Clichy la Garenne, la Garenne Colombes, Levallois Perret.

Le Conseil d'administration de l'association est composé de 12 administrateurs bénévoles. Une nouvelle secrétaire a été élue cette année, Anne Naegelen, qui a donc rejoint François Baufine-Ducrocq et Odile Isoard au Bureau. Le Conseil s'est réuni 6 fois au cours de l'année. Plusieurs administrateurs ont participé au Comité de rédaction des journaux de l'association et représenté SNL 92 à l'extérieur ou dans les instances et groupes de travail de SNL Union et Prologues.

Côté salariés, l'année a été marquée par la création d'un poste à temps partiel de travailleur social. Celui-ci a été pourvu en novembre par Noémie de Lisle déjà en poste à mi-temps à SNL 94. L'équipe salariée est donc désormais composée de 7 personnes (ETP 4,97). De nouveaux ordinateurs ont permis de moderniser le système informatique.

Il est essentiel que tous ces acteurs de SNL 92 puissent échanger et se former. Les nouveaux bénévoles ont pu suivre les journées d'accueil organisées plusieurs fois par an par SNL Paris. Par ailleurs, afin d'apporter un soutien aux bénévoles impliqués dans l'accompagnement, cinq rencontres de l'accompagnement ont été organisées au siège sur des thèmes variés tels l'intimité des locataires et le respect de la vie privée,... A deux reprises des locataires ont apporté leur témoignage comme point de départ d'une discussion. Les salariés ont pu suivre des formations sur des thèmes variés : la gestion du budget des ménages accompagnés, l'accès aux droits et informations juridiques ou l'état des lieux. Les travailleurs sociaux ont également pu approfondir leur accompagnement dans le cadre d'ateliers de relecture des pratiques animés par un psychologue extérieur avec SNL 94.



Des actions pour partager et mieux se connaître

5NL 92 a proposé à tous les locataires, bénévoles et salariés de l'association une sortie au Jardin d'acclimatation pour le carnaval de Mardi Gras sur le thème du Nouvel an chinois. Une belle occasion de se rencontrer, s'amuser et se déguiser! Le jeune public a tout particulièrement apprécié le défilé haut en couleurs, les manèges et les nombreux animaux présents dans le parc.

Comme à l'accoutumée, deux numéros du journal de l'association « Des Nouvelles de Toits » sont parus en mai et novembre et ont été adressés à tous les bénévoles et donateurs de l'association. Les « Petites Nouvelles de Nous », ont été envoyées par mail aux bénévoles actifs de l'association afin d'échanger sur les actualités de l'association et la vie des groupes et des familles.







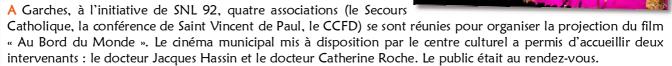
Durant cette année 2015, de nombreux évènements ont été organisés par les groupes locaux de solidarité en vue de promouvoir l'association, favoriser l'engagement citoyen et collecter des fonds.

A Boulogne-Billancourt, la troupe « les enfants de la Comédie » a joué bénévolement le 19 novembre la pièce « un Aller sans Retour » au Carré Belle Feuille, salle prêtée gracieusement par la Mairie. Le public nombreux a généreusement participé à la collecte au chapeau proposée pour l'achat d'un cinquième logement sur la commune.

A Chaville, le Quiz intergénérationnel organisé chaque année par des

bénévoles avec le soutien de la mairie au profit d'une association s'est tenu en 2015 au profit de SNL 92. Ce challenge a réuni 120 personnes qui ont pu pendant près de trois heures s'amuser et découvrir l'association.

A Colombes, la comédie musicale spectacle Dancing Queen, réalisée en total bénévolat par l'association Musikaco, au profit de SNL 92 et le CEPIJE a réuni 1750 spectateurs. Cette aventure extraordinaire a été possible grâce à l'enthousiasme et le talent de la troupe constituée de 120 personnes, tous amateurs dont plusieurs bénévoles de SNL 92. Ce spectacle a apporté à SNL 92 une belle visibilité et un important soutien financier.



A Meudon, une réunion publique a été organisée pour présenter SNL 92 et insister sur les différents procédés permettant l'acquisition ou la mise à disposition de biens.

L'appartenance au mouvement SNL

Le mouvement Solidarités Nouvelles pour le Logement représente plus de 1100 bénévoles, un patrimoine de 900 logements, 70 salariés et des centaines d'histoires qui se tissent chaque jour... SNL est ainsi présent dans 5 départements et s'est doté de 3 structures fédératives SNL Union, SNL Prologues et un Fonds de Dotation.

2015 restera l'année de la grande fête SNL « 1 000 logements – 10 000 solidarités ». En effet, le 30 mai 2015 à Guyancourt, ce sont près de 900 personnes, locataires, bénévoles, salariés d'hier et d'aujourd'hui, qui se sont réunies dans une ambiance festive pour échanger et s'amuser. Les activités étaient nombreuses : débat sur le logement social, ateliers sur les économies d'énergies, stands pour présenter ses talents, théâtre forum, jeu, bal.

\$NL 92 a participé pleinement en 2015 à la gouvernance des structures fédératives ainsi qu'aux actions et réflexions menées dans ces instances :

- Aux CA et Bureaux de SNL Union, SNL Prologues et du Fonds de Dotation,
- Aux commissions communication et PPP,
- Au comité sur l'impact social de SNL ainsi qu'aux groupes de travail satellites de ce comité, lesquels ont permis la production en 2015 de statistiques unifiées et la finalisation de l'outil « Chemin vers le relogement »
- Au groupe de travail pour la journée festive du 30 mai 2015,
- Au groupe de travail pour la réalisation d'un plan de patrimoine,
- Aux réunions inter SNL des travailleurs sociaux, des chargés de gestion locative, ces chargés de maîtrise d'ouvrage et des directeurs.

SNL Union a été lauréate en 2015 de La France s'engage, programme conduit par le Président de la République, en vue reconnaître des initiatives innovantes contribuant à faire avancer à la société. A ce titre SNL va disposer de moyens financiers pour mettre en œuvre son programme de développement (production de logements, création de GLS, extension à d'autres départements).



Rapport financier 2015



Le mot du trésorier Odile Isoard

2015 constitue un exercice de transition, même s'il présente un résultat équilibré (~84€) équivalent à celui de de 2014. Parmi les éléments le plus marquants de cet exercice atypique, on notera :

- un montant d'amortissement largement réduit par rapport à celui calculé en 2014 pour l'immeuble des Bains à Colombes. L'achèvement de cette opération a été l'occasion d'affiner les règles d'amortissement pour ne plus les appliquer à la partie foncière ;
- une année record en termes d'arrivées de nouveaux locataires et de relogements des familles, avec pour corollaire d'importants travaux de remise en état sur les appartements vacants, et une absence de perception de loyers durant la même période ;
- ♦ l'achèvement de la régularisation de notre situation vis-à-vis de Prologues, par la vente de la dernière opération en suspens, l'appartement de Clichy-La-Garenne, pour laquelle les subventions n'avaient pu être obtenues.

On peut également souligner la consolidation très nette des fonds dédiés aux projets associatifs (vente Clichy) ainsi que le niveau confortable de notre trésorerie (versement de nouvelles subventions relatives à l'opération des Bains).



Le compte de résultat 2015

| CHARGES | 2015 | 2014 | 2013 | PRODUITS | 2015 | 2014 | 2013 |
|---------------------------------|---------|---------|----------|---|---------|---------|---------|
| Loyers Prologues et charges | 187 651 | 145 388 | 166 182 | Loyers et chargesperçus | 232 450 | 230 736 | 220 681 |
| Entretien et re mises en état | 47 895 | 123 959 | 141 325 | Indemnisations (assurances, fnars, dons dédiés) 8 903 | | 14 187 | 15724 |
| C harges de personnel | 219 911 | 200 643 | 212657 | Conseil Général 92 | 145 000 | 145 000 | 150 000 |
| Sous-traitance | 10748 | 11 717 | 6 2 3 0 | C ontrat aid é | 7 4 8 8 | 17 616 | 10833 |
| \ | | | | Dons pour fonctionnement | 28908 | 25 836 | 19136 |
| | | | | Reprise fonds dédiés affectés réhabilit. | 13939 | 75 920 | 89352 |
| | | | | Autres dons & produits divers | | 28 161 | 23 220 |
| Frais de fonctionnement | 29878 | 32 745 | 36 432 | Maîtrise ouvrage et prestations | 47800 | 6 105 | 21000 |
| Amortissements et provisions | 38 455 | 148 828 | 87 0 4 9 | Reprise provisions | 48696 | 129 806 | 99947 |
| | | | | Produits financiers | 1 437 | | |
| Engagements affectés à réaliser | 219 013 | 137 713 | 164 906 | Dons collectés | 219 013 | 127 713 | 164 906 |
| Total des charges | 753 551 | 800 993 | 814781 | Total des produits | 753 634 | 801 079 | 814 799 |
| | | | | RESULTAT | 83 | 87 | 18 |

La gestion locative

L'activité gestion locative et maîtrise d'ouvrage d'insertion est traditionnellement équilibrée, voire bénéficiaire. C'est encore le cas en 2015, mais dans de moindres proportions qu'à l'habitude.

L'année 2015 a été marquée par un fort taux de relogement et de nouvelles arrivées. Pour autant les taux de vacance sur l'occupation des logements se sont légèrement améliorés par rapport à 2014, (1.532 jours de vacance, soit un taux de 8,37% de vacance avec trois logements en activité en moins en 2015).

Les ressources locatives sont restées relativement stationnaires (+0.7%). Le poste loyers a lui-même régressé (-6.45%), du fait de la reprise d'une mise à disposition.

Cependant, dans le même temps, les charges locatives ont nettement progressé. Cela est dû pour l'essentiel à des régularisations de charges EDF non répercutables aux locataires (en résidence sociale) sur plusieurs années. On note également une évolution importante des charges non récupérables sur les relevés de dépenses annuels des syndics de copropriété. Ceci explique la progression du poste général « loyers et charges locatives » (+10.48%).

s'agissant du poste « entretien et remise en état », il apparaît en nette régression. Cette évolution concerne :

- ♦ d'une part l'absence, en 2015, d'appel de subvention de la part de Prologues pour couvrir les appels de fonds sur les logements faisant l'objet de baux à réhabilitation. Ce montant était de 69.963 en 2014, il est de 0 en 2015 ce ne sera pas le cas en 2016 ;
- ♦ d'autre part les différents travaux d'entretien ont été moins importants en 2015 (47.896 euros au lieu de 53.996 euros, soit -11.30%).

L'opération des Bains étant à présent terminée, nous avons repris l'ensemble des postes d'immobilisations en les identifiant par lots, avec des taux d'amortissement diversifiés selon la nature des travaux. En particulier la charge foncière ne devait pas faire l'objet d'amortissement. Ceci explique que le montant des amortissements de l'année 2015 soit nettement moindre que celui des années précédentes : il s'agit d'une écriture d'ajustement. Là aussi, le montant attendu pour 2016 ne sera pas équivalent.

Quant aux charges de personnel, elles ont augmenté par rapport à 2014 : en effet le chargé d'entretien embauché en mars 2014 avait été arrêté plusieurs mois suite à un accident de trajet en 2014, alors qu'il a travaillé en 2015 en année pleine. Par ailleurs la prise en charge de son contrat aidé a été nettement réduite à partir du renouvellement dudit contrat, en mars 2015. De même, l'aide de l'Etat pour le contrat de la chargée de maitrise d'ouvrage a été arrêtée 2015 conformément au dispositif du contrat aidé.

L'accompagnement des familles

Ce poste d'activité s'est trouvé exceptionnellement équilibré en 2015 du fait de l'accroissement des dons dédiés au fonctionnement qui ont permis d'alléger la charge de frais généraux répercutés sur les différents métiers. (-8.500 euros par rapport à 2014).

Ceci en dépit d'une augmentation des charges de personnel (+ 4%) liée notamment à l'embauche à partir d'octobre d'un travailleur social à mi-temps.

La subvention du Conseil départemental destinée à financer la mission d'accompagnement social est restée inchangée (145.000 euros) en 2015.

L'animation et fonctionnement de l'association

Ce poste, comme les autres métiers, a bénéficié de l'allègement du solde des frais de fonctionnement. Pour autant il reste largement déficitaire.

En 2015, la sortie organisée au jardin d'acclimatation n'a pas généré de frais importants, ce qui explique la moindre importance de ce poste d'animation. Les charges de personnel sont restées constantes

Collecte de dons

En 2015 le nombre de donateurs particuliers a augmenté (294 au lieu de 279 en 2014, hors livret Agir), et le montant des dons a spectaculairement augmenté (136.988 euros au lieu de 109.020 euros, soit + 25.65%). Cette augmentation est notamment liée à l'important nombre de dons en ligne sur le site de SNL Union. Le nombre de donateurs au Livret Agir progresse légèrement mais le montant des dons stagne.

En 2015 il faut noter le net accroissement des dons fléchés « mission sociale » (fonctionnement ou animation) de l'association : 45 donateurs au lieu de 27 en 2014 pour un montant en accroissement de près de 15%.



Le bilan de l'association

| ACTIF | 2015 | 2014 | PASSIF | 2015 AVANT AFFECTATION | Affect résultat | 2015 après affectation | 2014 |
|--------------------------------------|-----------|-----------|--|---------------------------|--------------------|---------------------------|-----------|
| Constructions Les Bains | 1 495 723 | 1 528 575 | Réserves acquisition | 907 406 | -202.471 | 704 935 | 907 406 |
| Autres Immobilisations corporelles | 1 040 | 1 414 | Subvention investissement Les Bains | 1 289 705 | | 1 289 705 | 1 199 037 |
| Parts Prologues | 705 000 | 906 800 | apport CE avec droit reprise | 30 000 | | 30 000 | 30 000 |
| Avances à long terme | -65 | 175 87 | Report à nouveau | 296 | 84 | 380 | 210 |
| Fonds roulement syndics | 3 370 | 3 146 | Résultat exercice | 87 | -84 | | 87 |
| | | | FONDS ASSOCIATIFS | | | | |
| TOTAL ACTIF IMMOBILISE | 2 205 068 | 2 440 109 | | 2 136 740 | -202 471 | 2 025 020 | 2 336 932 |
| | | | | | | | |
| | | | Provision pour charges | 51 176 | | 51 176 | 57 211 |
| | | | Fonds dédiés projets associatifs | 378 034 | 202 471 | 580 505 | 196 439 |
| | | | Fonds dédiés fonctionnement | 23 000 | | 23 000 | 23 000 |
| | | | Fonds dédiés accompagnement | 10 000 | | 10 000 | 10 000 |
| Créances et autres comptes rattachés | 293 439 | 78 512 | Dépôts de garantie et épargne volontaire | 37 536 | | 37 536 | 32 642 |
| Trésorerie | 461 702 | 179 781 | Prêts, notamment des membres | 144 823 | | 144 823 | 150 823 |
| Charges constatée d'avance | 9 437 | 21 768 | Autres dettes | 97 585 | | 97 585 | 113 315 |
| TOTAL GENERAL | 2 969 646 | 2 720 170 | TOTAL GENERAL | 2 878 894 | 202 471 | 2 969 646 | 2 720 170 |

Les importantes variations de l'actif immobilisé s'expliquent d'une part par la réception d'avoirs régularisant la construction des Bains, d'autre part par un nouveau remboursement de fonds propres Prologues d'un montant de 205 K euros après la vente de l'opération 394 (à Clichy). Ce remboursement impacte également le montant des autres créances, puisque notre compte courant réciproque avec Prologues est à présent largement débiteur. Par ailleurs, le versement de nouvelles subventions relatives à l'opération des Bains à Colombes permet d'établir notre trésorerie à un niveau confortable.

Dans un souci d'harmonisation entre l'ensemble des SNL départementales et d'une prise en compte plus fine des règles comptables, l'affectation du résultat de l'exercice portera également à présent sur les appels de fonds propres par Prologues, ces appels impactant le montant des réserves d'acquisition. Le seul montant des dons non utilisés au cours de l'exercice pourra être remonté avant l'Assemblée Générale en fonds dédiés pour projets associatifs. Cette année, le montant des appels étant négatif, il est demandé à l'Assemblée Générale de constater le retrait de ces réserves d'acquisition, à hauteur de 202.470,62 euros, pour être affectés aux fonds dédiés pour projets associatifs.